



CDE du Pontiac

COMMUNIQUÉ

Nouvelle approche d'entretien des grands chemins d'accès forestiers

Villégiateurs et utilisateurs récréatifs parmi les bénéficiaires

Campbell's Bay, le 18 avril 2008—La Corporation de développement économique du Pontiac (CDE) a mis en place un comité consultatif pour orienter les discussions et négocier les partages de coûts d'entretien de 466 kilomètres de chemins non municipalisés de la MRC de Pontiac.

Au fil des années, l'entretien désordonné des chemins a occasionné d'importants problèmes de stabilisation des talus, d'érosion dans les cours d'eau et de mauvaise surface de roulement. Certains utilisateurs ont même subis des pertes d'investissements après avoir aménagé des infrastructures selon leurs besoins pour les voir réaménagées quelques mois plus tard pour qu'elles répondent aux besoins des compagnies forestières.

« Notre but est d'offrir des accès de qualité et sécuritaire aux villégiateurs et utilisateurs récréatifs et fauniques tout en répondant aux besoins de l'industrie forestière » affirme Dean Pantalone, Directeur de la CDE, la corporation sans but lucratif à laquelle la MRC a confié le mandat d'organiser l'entretien permanent et le financement stable des chemins.

Le comité consultatif réunit des agents 'intervenants de milieu' (Énergie renouvelable Brookfield, ZECs, pourvoies, villégiateurs), 'coordonateurs et collaborateurs' (Ministère des ressources naturelles et de la faune, industries forestières et touristiques), des représentants municipaux et de la MRC et le Centre local de développement (CLD).

« La formule du comité consultatif permettra le partage d'information et la coordination des événements selon les besoins présents et futurs des parties intéressées et engendrera des économies d'échelle pour l'ensemble des utilisateurs » dit M. Pantalone.

Le principe utilisateur-payeur est envisagé pour financer l'entretien d'une partie des chemins. M. Pantalone affirme que « L'effort d'entretien sera directement relié à l'achalandage. » Toutefois, la corporation ne gèrera pas une enveloppe budgétaire par chemin. « *Nous cherchons à desservir l'ensemble des accès de façon équitable. Si un chemin est entretenu la majeure partie*

de la saison par l'industrie forestière, les montants que la corporation percevra des partenaires seront disponibles pour la réfection de chemin ou de pont sur l'ensemble du territoire. »

La corporation prévoit également un appui financier de la part des divers paliers gouvernementaux.

En passant d'une intégration partielle de la gestion des chemins d'accès, c'est-à-dire qu'en période de récolte, les activités d'entretien sont défrayées par les industries en opération, à une gestion intégrée complète, la corporation devient un centre de coordination des activités, des communications, des plaintes et toutes activités relatives aux chemins d'accès.

« En plus des bénéfices directs pour les petites et grandes entreprises, la corporation a adopté une politique de travail local pour stimuler l'économie du Pontiac » de conclure M. Pantalone

– 30 –

Source :

Danielle Belec

Commissaire aux Communications Officer

CLD du Pontiac

819-648-5689 Poste/Ext. 213

dbelec.cld@mrcpontiac.qc.ca

À propos de la CDE : La Corporation de Développement Économique du Pontiac est une corporation sans but lucratif établie en 1995 par la MRC de Pontiac pour l'exploitation et la gestion de la voie navigable de la rivière des Outaouais et la gestion de la piste cyclable Cycloparc PPJ. En 2007, la MRC de Pontiac a également confié à la CDE le mandat d'entretien des grands chemins d'accès forestiers non municipalisés de la MRC.